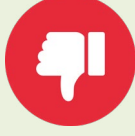


	CONGÉS / MOTIFS DE SAISINE	SAISINE DU CONSEIL MÉDICAL FORMATION RESTREINTE	EXPERTISE MÉDICALE PAR LE MÉDECIN AGRÉÉ	OBSERVATIONS	MODÈLE DE DOCUMENT
MALADIE ORDINAIRE	Prolongation CMO > 6 mois		Visite de contrôle obligatoire par l'employeur au moins une fois au-delà de 6 mois consécutifs avec un médecin agréé généraliste	Le conseil médical n'est saisi qu'en cas de contestation de l'avis du médecin agréé : - de l'agent ou - de la collectivité	Lettre de mission médecin agréé congé de maladie ordinaire Certificat de contrôle médical (modèle) Note honoraire
	Réintégration après 12 mois de CMO consécutifs		 Expertise par le conseil médical	 Expertise diligentée par le conseil médical	Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte
CLM / CGM / CLD	Octroi CLM / CLD / CGM		 Expertise si besoin par le conseil médical	 Le conseil médical est sollicité aussi pour les replacements	Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte
	Renouvellement CLM / CLD/CGM (Pendant période à plein traitement)		Visite de contrôle au moins 1 fois/an diligentée par l'employeur avec un médecin agréé généraliste	Le conseil médical n'est saisi qu'en cas de contestation de l'avis du médecin agréé : de l'agent ou de la collectivité	Lettre mission renouvellement clm cld cgm PT (modèle) Certificat contrôle médical clm cld cgm medecin agréé (modèle) Note honoraire
	Renouvellement CLM/CLD/CGM à épuisement du plein traitement				Saisine agent conseil médical restreinte
	Renouvellement CLM/CLD/CGM pendant période à demi-traitement		Visite de contrôle au moins 1 fois/an diligentée par l'employeur avec un médecin agréé généraliste		Lettre mission renouvellement clm cld cgm PT (modèle) Certificat contrôle médical clm cld cgm medecin agréé (modèle) Note honoraire

	CONGÉS / MOTIFS DE SAISINE	SAISINE DU CONSEIL MÉDICAL FORMATION RESTREINTE	EXPERTISE MÉDICALE PAR LE MÉDECIN AGRÉÉ	OBSERVATIONS	MODÈLE DE DOCUMENT
CLM / CGM / CLD	Réintégration à l'issue d'un CLM/CLD/CGM (fin des droits)		 Expertise si besoin par le conseil médical		Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte
	Reprise avant l'expiration des droits à CLM/CGM/CLD			Saisine du conseil médical pour les fonctions avec des conditions particulière de santé	
CLM/CGM/CLD D'OFFICE	Octroi CLM/CLD d'office		 Expertise si besoin par le conseil médical	Rapport obligatoire du médecin du travail	Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte
	Prolongation CLM/CGM/CLD d'office (plein traitement)		Visite de contrôle à l'issue de chaque période diligentée par l'employeur avec un médecin agréé généraliste	Le conseil médical n'est saisi qu'en cas de contestation de l'avis du médecin agréé: - de l'agent ou - de la collectivité	Lettre mission renouvellement clm cld cgm PT (modèle) Certificat contrôle médical clm cld cgm medecin agréé (modèle) Note honoraire
	Prolongation CLM/CGM/CLD d'office (pendant période demi-traitement)		Visite de contrôle à chaque renouvellement avec un médecin agréé généraliste		Lettre mission renouvellement clm cld cgm PT (modèle) Certificat contrôle médical clm cld cgm medecin agréé (modèle) Note honoraire
	Reprise après CLM/ CLD/ CGM d'office (au cours ou à l'expiration des droits)		 Uniquement pour les fonctions avec des conditions de santé particulières Expertise si besoin par le conseil médical		Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte

	CONGÉS / MOTIFS DE SAISINE	SAISINE DU CONSEIL MÉDICAL FORMATION RESTREINTE	EXPERTISE MÉDICALE PAR LE MÉDECIN AGRÉÉ	OBSERVATIONS	MODÈLE DE DOCUMENT
DISPONIBILITÉ POUR RAISON DE SANTÉ OU CONGÉS SANS TRAITEMENT	Mise en disponibilité d'office pour raison de santé		 Expertise si besoin par le conseil médical		Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte
	Prolongation en disponibilité d'office pour raison de santé		 Expertise si besoin par le conseil médical		
	Réintégration après disponibilité d'office pour raison de santé		 Expertise si besoin par le conseil médical		
RECLASSEMENT	Inaptitude définitive au grade		 Expertise si besoin par le conseil médical	Attestation du médecin du travail	Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte
	Inaptitude aux fonctions du nouveau grade		 Expertise si besoin par le conseil médical	Nouvelle fiche de poste	Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical restreinte

	CONGÉS / MOTIFS DE SAISINE	SAISINE DU CONSEIL MÉDICAL FORMATION RESTREINTE	EXPERTISE MÉDICALE PAR LE MÉDECIN AGRÉÉ	OBSERVATIONS	MODÈLE DE DOCUMENT
CONTESTATION DE L'AVIS DU MÉDECIN AGRÉÉ	Dans le cadre de gestion du temps partiel thérapeutique				Fiche de renseignement Saisine agent conseil médical contestation
	Dans le cadre de l'octroi et renouvellement des congés de maladie				
	Dans le cadre du contrôle CMO / CLM CLD				
	Relative à la prise en charge des arrêts et soins imputable au service (CITIS)				



Le conseil médical formation restreinte n'est plus compétent pour l'accord d'un temps partiel thérapeutique ni en cas d'avis discordant entre le médecin traitant et le médecin agréé et le médecin traitant.

Légende :

ATI : Allocation Temporaire d'Invalidité
CMO : Congé de Maladie Ordinaire
CLM : Congé de Longue Maladie
CLD : Congé de Longue Durée

DORS : Disponibilité d'Office pour Raison de Santé
CGM : Congé de Grave Maladie (agent IRCANTEC)

 Oui  Non